
UPAM

UNION POUR UN AVENIR MEILLEUR

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009

WWW.UPAM.ORG



TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION — HISTORIQUE	4
II. DEFINITION DU TYPE D'ENGAGEMENT	6
III. PROJETS :	
IIIa. PROJET « MAHACHKALA ».....	8
Projet de mise en place d'une halte-garderie à Mahachkala (Daguestan, Russie)	
<i>Ce projet vise à améliorer l'intégration d'enfants et de jeunes adultes porteurs d'une forme lourde de handicap, dans la République du Daguestan.</i>	
IIIb. PROJET MONGOLIE.....	11
Projet de ramassage scolaire pour enfants sourd-muets à Oulaan Baator	
<i>Ce projet a pour but de permettre aux enfants sourds-muets des faubourgs d'Oulaan Baator de suivre un enseignement spécialisé, ceci par la mise à disposition de deux bus avec chauffeurs.</i>	
IIIc. PROJET BIRMANIE	13
Projet de reconstruction d'écoles en Birmanie	
<i>En mai 2008, un violent cyclone a détruit des centaines de villages au Sud de la Birmanie. Le présent projet vise à reconstruire des écoles dans un certain nombre de ces villages.</i>	

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES :

A. Liste des membres actifs de l'UPAM	16
B. Bilan et compte de résultat	16
C. Statuts de l'UPAM.....	18

Ia. INTRODUCTION

2009 a été une année d'activités riches et variées pour l'UPAM.



Après une période de turbulences, le grand projet de mise en place d'un centre pour jeunes handicapés à Mahachkala (République du Daguestan, Russie) est reparti vigoureusement et il est en passe de s'achever de façon très satisfaisante (voir p. 8).

Et puis les deux pays dans lesquels nous avons mis le pied pour la première fois l'an dernier, la Mongolie et la Birmanie, sont encore dans notre actualité aujourd'hui et le resteront encore l'an prochain, dans la mesure où les premiers pas que nous y avons faits ont été très concluants : en Mongolie, le projet de ramassage scolaire d'enfants sourd-muets (voir p. 11) sera probablement suivi d'un autre projet, encore en gestation, mais très séduisant...

Quant au projet de reconstruction d'écoles en Birmanie, la phase pilote nous a convaincus que nous ne faisons pas fausse route, et deux nouvelles écoles sont en train d'être construites (voir p. 13).

Que demander de plus, sinon que les choses continuent sur cette lancée ?

Ch.I.

Ib. HISTORIQUE

L'UPAM (union pour un avenir meilleur) a été fondée en février 1993. A sa source, le constat d'un petit groupe de collégiens que tout n'était pas « pour le mieux dans le meilleur des mondes », et la volonté qui en a découlé de ne pas rester des spectateurs passifs, mais de faire quelque chose.

« Quelque chose »... Mais quoi ?

Plutôt que d'adhérer individuellement à une grande organisation déjà en place, nous avons choisi de fonder notre propre groupe et d'essayer de mettre sur pied une action avec nos propres moyens.

Dans un premier temps, nous avons surtout collaboré avec d'autres petites ONGs, en nous focalisant essentiellement sur les problèmes liés à l'enfance. Puis, nous avons commencé à établir des contacts personnels directs, d'abord au Brésil, puis en Indonésie, et l'essentiel de nos activités, de 1994 à 1997, a consisté en des actions ponctuelles destinées à nous rapporter des fonds que nous envoyions à nos correspondants locaux.

Au Brésil, nous avons participé à la construction et à l'aménagement de tout un complexe scolaire, du jardin d'enfants à l'apprentissage technique, dans la région du Nordeste.

En Indonésie, nous avons soutenu un orphelinat ainsi qu'une école-internat pour les enfants de familles pauvres, sur l'île de Lombok. En été 1997, trois d'entre nous se sont rendus sur place pour participer à la construction de nouveaux bâtiments dans cette école. Après des installations sanitaires, un deuxième bâtiment scolaire a été construit (appelé « Swiss building » !).

Petit à petit, nous avons affiné notre conception du type d'engagement que nous souhaitons mettre en œuvre, et nous avons appris à travailler dans le sens de la « coopération au développement ».

C'est dans cette perspective que s'est inscrit notre premier « grand » projet : la reconstruction et l'aménagement complet d'une école dans le Nord de l'Albanie. L'inauguration a eu lieu en avril 2000.

Au cours de cette même année, nous avons élaboré un double projet de création de garderies pour enfants handicapés en Russie, dans les villes de Novgorod et de Krasnoïarsk. Un peu plus de trois ans après les premiers contacts, nous avons pu mettre un point final à ces projets : les deux garderies volaient de leurs propres ailes et elles continuent de fonctionner de façon très satisfaisante, dépassant même nos attentes à bien des égards.

Nous avons encore approfondi notre connaissance du terrain russe en menant un projet ponctuel dans trois orphelinats de l'Oural, en 2002.

Cette implication suivie en Russie nous a permis de participer à un mouvement visant à mettre en place une structure dynamique qui favorise l'émulation et le dialogue, à l'échelle nationale, sur les questions de handicap. A ce titre, nous avons participé à la mise sur pied d'un important rassemblement national autour de l'autisme, qui s'est tenue à Pskov en avril 2006.

Les contacts noués à l'occasion de cette conférence ont engendré de nouveaux projets : d'une part, la mise en place d'une structure d'accueil pour enfants handicapés dans la ville de Mahachkala, dans le Daguestan, et d'autre part, l'organisation de deux séjours d'échange entre des groupes russes et suisses actifs dans le domaine du handicap. L'été 2007, ainsi, a vu se dérouler un séjour d'échange et de partage en Valais, ainsi qu'un atelier de théâtre intégratif au Tessin.

L'année 2008 a aussi été pour nous l'occasion d'entreprendre des actions dans de nouvelles régions : suite au cyclone qui a ravagé le Sud de la Birmanie, nous avons lancé une action d'urgence. Cela nous a permis de connaître un groupe local avec lequel nous avons entrepris de reconstruire des écoles : 3 bâtiments ont été construits en 2008-9, et deux autres le seront dans le courant de 2010.

L'autre pays dans lequel nous avons commencé à travailler en 2008-9 est la Mongolie. Un premier projet a consisté à acheter deux bus destinés au ramassage scolaire d'enfants sourd-muets qui, sans cela, ne seraient pas scolarisés.

Ch. I.

II. DEFINITION DU TYPE D'ENGAGEMENT



La conception de l'action humanitaire que nous cherchons à promouvoir au sein de l'UPAM est basée sur une vision large de « développement », plutôt que sur une « aide humanitaire » directe, répondant ponctuellement à une situation de crise ou à un désastre humain. Ce dernier type d'aide est absolument indispensable, mais il est évident que les moyens, tant humains que financiers, dont nous disposons ne nous permettent pas de nous engager dans ce sens. Et puis, surtout, notre façon d'envisager les problèmes humains nous porte plutôt à essayer de prendre le temps d'élaborer des projets qui dépassent les limites de notre intervention personnelle : selon le vieil adage, nous préférons apprendre à un homme à pêcher, plutôt que de lui donner un poisson...

Par le principe de la « **coopération au développement** », nous cherchons non seulement à éviter de créer une dépendance, mais surtout, nous espérons permettre à ceux que nous soutenons d'acquérir une autonomie, de telle sorte qu'ils puissent rapidement gérer eux-mêmes ce que nous avons construit ensemble. Notre action ne se justifie que parce qu'elle se fixe un terme et prévoit le moment où nos partenaires devront assumer eux-mêmes le suivi du projet.



Photo : Ajshat Gamzaeva

Sur le panneau, avec les lettres colorées, la petite fille écrit en russe :
« Ourah! Nous existons, et nous existerons ! »

Dans cette perspective, un lien très solide avec des partenaires locaux se révèle indispensable, tant dans la préparation que dans la mise en oeuvre et le suivi de nos projets. Pour le choix de ces partenaires – qui sont la clef de tout l’édifice – le premier critère est que ce soient des gens qui ont déjà tenté de construire quelque chose par leurs propres moyens, avant notre arrivée. Nos projets doivent toujours prendre appui sur une initiative préexistante, et se présenter comme un appui permettant de réaliser un rêve autour duquel une dynamique a déjà été créée. Ainsi, nous sommes certains de ne pas être à côté des besoins réels de ceux que nous cherchons à aider, et, d’autre part, nous avons de bonnes raisons de croire que la motivation de nos partenaires pour le projet n’est pas apparue avec notre arrivée.

Ces partenaires locaux, nous devons être capables de les écouter : nous ne sommes là que pour les aider à exprimer ces besoins et à les satisfaire, dans la mesure du possible. Ils sont les principaux artisans du projet, et notre rôle consiste à cadrer leurs aspirations, à trouver un financement et à les aider à gérer le déroulement du projet.

Cette dimension de formation est importante : en fin de projet, nous laissons sur place une structure autonome, capable de fonctionner seule dans son contexte et susceptible de créer des dynamiques locales, de favoriser l’éclosion d’autres initiatives analogues... La réussite d’un projet s’évalue aussi *autour* de ce projet.

Par cette collaboration, nous voulons donc également contribuer à la revitalisation d’un tissu social, ainsi que des capacités d’engagement locales. Souvent, dans les lieux où nous intervenons, un tissu associatif rencontre des difficultés à se développer suffisamment pour se faire entendre. Notre vision de l’humanitaire consiste aussi à permettre aux différents groupes avec qui nous travaillons de s’affirmer dans la réalité sociale où ils se trouvent.

En outre, le fait de toujours travailler avec des contacts sur les lieux-mêmes de notre action nous permet d’être mieux acceptés (ce qui est nécessaire pour que nous puissions agir), et de toujours être au courant de tous les détails des actions que nous menons (cela est primordial aussi pour nos donateurs).

Enfin, ce contact permanent nous permet à nous aussi de nous former, et de développer une meilleure connaissance des spécificités de telle ou telle région, de comprendre mieux les structures administratives comme les mentalités. Nous cherchons, au delà du développement, à donner à notre action une dimension de rapprochement et d’échange réel.

C’est, à notre avis, uniquement par cette réciprocité qu’une action humanitaire peut être véritablement fructueuse, et ne pas se restreindre à un apport unilatéral (de solutions toutes faites, et d’argent pour les payer).

T.J. & Ch.I.

IIIa. PROJET « MAHACHKALA »

Projet de mise en place d'une halte-garderie à Mahachkala (Daguestan, Russie)

Valeur du projet : 149'108.- SFr

Donateur : Fondation Pro Victimis, Genève



Ce projet vise à améliorer l'intégration d'enfants et de jeunes adultes porteurs d'une forme lourde de handicap, dans la République du Daguestan.



Les prémices du projet remontent à la conférence pan-russe sur l'autisme cofinancée par l'UPAM, qui s'est tenue à Pskov au printemps 2006. Une rencontre, dans ce cadre, avec la responsable d'un groupe de parents actifs à Mahachkala (République du Daguestan) a été suivie d'une visite de terrain effectuée par un membre de l'UPAM en été 2006.

Quelques dissensions entre nos partenaires locaux, un changement de lieu pour abriter les activités prévues ainsi que la situation politique tendue de la région ont retardé le

début du projet, mais les travaux ont finalement pu débuter en avril 2009. Il s'agissait, dans un premier temps, de permettre à nos partenaires (l'association « Vie sans larmes ») de rénover et d'équiper complètement les vastes locaux qu'ils avaient pu obtenir pour y installer leur Centre d'accueil et de réhabilitation pour enfants handicapés.

Après quelques semaines de travaux nécessaires pour rendre le bâtiment habitable, l'UPAM et « Vie sans larmes », grâce à la généreuse donation de la Fondation Pro Victimis, ont pu commencer à équiper peu à peu les dix pièces du Centre, qui comprennent : une salle de jeu, une salle d'informatique, un cabinet de logopédie, une chambre sensorielle, une cuisine, un centre de consultation, le bureau de la directrice, et une salle de sport. Il y a encore un grand hall, muni d'une table et de divans. C'est là que se réunissent les parents et que se tiennent les séances. Deux salles sont encore vides, et devraient accueillir à l'avenir une salle de musique et des ateliers de polygraphie (voir ci-dessous).

Malgré un hiver particulièrement rude, avec de nombreuses coupures de courant, et malgré la concentration de nos partenaires essentiellement sur l'acquisition et l'installation du matériel et du mobilier, le Centre accueille chaque jour, depuis plusieurs mois, une trentaine d'enfants. Ceux-ci sont pris en charge par 2 pédagogues, 1 logopédiste, 1 psychologue, 1 thérapeute et 1 kinésithérapeute. Un avocat social, des coordinateurs ainsi que des bénévoles et étudiants en droit, pédagogie et psychologie sont aussi présents pour l'accueil des enfants et pour le conseil aux parents.

Ces postes sont financés par un autre fonds, l'UPAM ne gérant que l'équipement du Centre. Il faut dire que « Vie sans larmes » œuvre également au sein d'une association plus vaste, qui regroupe plusieurs structures en Russie travaillant autour du handicap. Ce projet de réseau, financé par l'Union Européenne et chapeauté par Handicap International Russie, vise à mettre en relation les ONG locales, pour que celles-ci puissent échanger leurs expériences et partager leurs compétences.



Photo : Ajshat Gamzaeva

Le soutien de l'UPAM à « Vie sans larmes » et le projet de l'Union Européenne entretiennent donc une relation de complémentarité des plus positives. Tandis que l'essentiel des frais de fonctionnement du Centre est à la charge du projet de réseau, notre projet inclut en contrepartie des achats qui sont indispensables pour que nos partenaires puissent assumer leur rôle de relais dans le cadre de ce réseau.

La conjonction des deux projets contribue à faire de « Vie sans larmes » un interlocuteur important non seulement pour les familles de Mahachkala touchées par le handicap, mais aussi parmi les groupes concernés par ces problématiques, à un niveau national.

Les instances administratives ainsi que les médias du Daguestan semblent d'ailleurs bien mesurer l'importance des activités de « Vie sans larmes », et ne ménagent pas leur soutien à notre projet. Il faut dire qu'il n'existait aucune structure de ce type au Daguestan jusque-là. Du côté politique, le Ministère de l'éducation a accepté de prendre à sa charge environ la moitié des travaux de rénovation, dans la mesure où ceux-ci, à cause du changement de lieu, ont largement dépassé les sommes qui avaient été envisagées et inscrites dans notre budget prévisionnel. Cet important soutien matériel s'est doublé de plusieurs marques de reconnaissance,

dont la présence de personnalités politiques lors des diverses manifestations publiques organisées par le Centre depuis cet automne : journée du handicap, séminaire régional autour de la question du handicap, fête de nouvel-an, et inauguration officielle du Centre. Les médias, de leur côté, ont largement relayé ces événements, à travers des articles, émissions radio ou télévision consacrées au nouveau Centre.

Помощь больным детям

Миссия

ИАНА СЕРЕГИНА

В Махачкале открыт Дом дневного пребывания для детей с тяжелыми множественными нарушениями в психическом и физическом развитии. Это совместный проект Дагестанской региональной общественной организации помощи инвалидам "Жизнь без слез" и швейцарской благотворительной общественной организации "ИРАМ" (Союз для лучшего будущего), поддержанный Минобразования и науки РД.

Посетители Дома - 17 детей из Махачкалы, которым было отказано в приеме в спецкоррекционных учреждениях. Директор Дома Айшат Гамзаева вместе со своими коллегами создала условия, попав в которые, уверяет она, ребенок сможет лучше приспособиться к окружающему миру.

В церемонии открытия приняли участие секретарь Комиссии при Президенте РД по вопросам семьи, женщин и детей А. Исмаилова, председатель межведомственной медико-педагогической комиссии Минобразования и науки РД К. Набиева и другие.

Представители общественности, выступившие на открытии, высоко оценили дело А. Гамзаевой, пожелали ей и ее коллективу терпения и удачи. Ее поддержали состоятельные да-

гестанцы, владельцы "Глазной клиники высоких технологий", фитнес-центра "Дива", унитарного объединения "20", общества "Майдан", директор банка из Москвы Ш. Мутаев, семья Исмаиловых.

В Доме дневного пребывания работает консультативный центр, есть сенсорная, логопедическая комнаты, компьютерный, музыкальный классы, комната отдыха, кухня, оборудованные всем необходимым. Этот Дом смогут посещать также воспитанники близлежащего Республиканского центра социально-трудовой адаптации и профориентации, и, соответственно, воспитанники Дома смогут посещать мастерские Центра. К такому сотрудничеству и стремятся руководители проекта "Дом дневного пребывания", идею ко-

торого А. Гамзаевой предложили в Москве 8 лет назад. Туда она возила своего сына на лечение. Пройдя все стадии общения со специалистами, она поняла, что дальнейшую судьбу посвятит оказанию благотворительной помощи инвалидам.

Принявшие участие в торжественной церемонии открытия родители детей, страдающих аутизмом, синдромом Дауна и проживающие за пределами Махачкалы, пожелали, чтобы по-



добные дома дневного пребывания для детей были построены и у них. Айшат Ахмедбадиевна уверяет, что создание Дома дневного пребывания в Махачкале - часть проекта. Ее мечта - чтобы подобные дома и классы были открыты в городах и районах республики, чтобы создавались и развивались "службы раннего вмешательства" с целью скорректировать нарушения в здоровье детей.

Фото автора

Article : Daghestanskaja Pravda 27 mars 2010

Le projet arrivera probablement à son terme dans le courant de l'été, mais il est possible que nous cherchions à soutenir encore « Vie sans larmes » pour installer dans le Centre des ateliers de polygraphie, dont le but serait de générer quelques revenus pour financer les activités du Centre, tout en offrant à certains jeunes handicapés la possibilité d'acquérir des compétences techniques qui permettraient leur réinsertion dans la société.

Ch.I. & M. R.

IIIb. PROJET MONGOLIE

Projet de ramassage scolaire pour enfants sourd-muets à Oulaan Baator

Valeur de départ du projet : 36'645.- SFr

Dépenses effectives : 30'000.- SFr

Donateurs (part 2009) : Services Industriels de Genève, fonds propres de l'Association Projets Mongolie et de l'UPAM.



Ce projet a pour but de permettre aux enfants sourds-muets des faubourgs d'Oulaan Baator de suivre un enseignement spécialisé, ceci par la mise à disposition de deux bus avec chauffeurs.

Pour rappel (cf. rapport d'activités 2008), grâce à la donation de la fondation Stéphane Guy



Croisier, un premier bus avait pu être mis en service en automne 2008. Une mission de contrôle et suivi avait pu être menée par Giovanni Orlando, de l'Association « Projets Mongolie » (APM) au printemps 2009, donnant toute satisfaction. Début mai 2009, SIG s'est associée au projet pour un montant permettant l'achat du deuxième bus, assu-

rant ainsi à la totalité des quelque 80 enfants sourds-muets recensés de suivre le programme scolaire dès la rentrée 2009-2010. Les fonds propres de l'UPAM et de l'APM ont permis de boucler le budget (en couvrant notamment les frais de fonctionnement). L'écart entre les dépenses effectives et la valeur initiale du projet s'explique principalement par une augmentation moindre que prévue du prix du pétrole, se répercutant sur les dépenses en carburant. D'autre part, Madame Baaddai, coordinatrice locale du projet, a pu éviter certains frais en faisant faire une partie du travail par des bénévoles.

Conformément à la convention de partenariat signée entre l'école spécialisée n°29, le Ministère de l'Education, de la Culture et des Sciences et l'Association « Enfance, notre avenir », l'intégralité des dépenses liées au transport des élèves pour les futures années scolaires aurait dû être prise en charge par l'école, assurant de ce fait la pérennité du projet après retrait de l'APM et de l'UPAM. Pour cause de restriction budgétaire, il ne sera pas possible à l'école



d'assurer les frais de carburant pour l'année scolaire 2010-2011, mais ce manque est pallié par la contribution des parents des élèves concernés, qui se sont engagés par écrit à assumer cette partie des frais. Il s'agit là d'un signe résolument positif d'appropriation du projet par les principaux bénéficiaires.

En l'état, les besoins des enfants sourds-muets d'Oulaan Baator sont couverts pour les années à venir. Il n'en va malheureusement pas de même pour ceux résidant en campagne. Deux pistes seraient à envisager :

- l'organisation de tournées d'alphabétisation, avec tous les soucis de régularité inhérents à un tel projet ;
- l'agrandissement du foyer de l'école 29, permettant d'accueillir ces enfants, tout en ignorant si ce projet peut recevoir l'aval des parents, sachant qu'ils seront privés plusieurs mois durant de la présence de leurs enfants, n'ayant pas les moyens d'aller leur rendre visite.

Toutefois, les besoins exacts ne sont pas encore définis et nécessiteront une étude plus approfondie avant que nous puissions opter pour l'une ou l'autre solution.

V.G.C. et G.O.

IIIc. PROJET BIRMANIE

Projet de reconstruction d'écoles en Birmanie

Valeur du projet (part 2009) : 19'200.- SFr

Donateurs : communes de Perly-Certoux, Collex-Bossy et Meinier, Fondation Comtesse Moira / dons privés.



En mai 2008, un violent cyclone a détruit des centaines de villages au Sud de la Birmanie. Le présent projet vise à reconstruire des écoles dans un certain nombre de ces villages.

En ravageant le delta de l'Irrawaddy en mai 2008, le cyclone « Nargis » a touché une zone très fertile de la Birmanie, d'où provenaient environ deux tiers de la production nationale de riz. Des centaines de villages ont simplement été balayés par les vents violents ; on a évalué les pertes humaines à environ 130'000 personnes ; 800'000 hectares de rizières ont été submergés et quelque 156'000 bovins ont péri.

L'aide internationale s'est immédiatement mobilisée. Après une courte période durant laquelle le gouvernement a interdit l'accès aux zones sinistrées (dans l'idée de récolter lui-même la manne humanitaire et de gérer à sa manière l'aide d'urgence), les ONGs ont assez vite eu accès au delta, et une aide de première nécessité a été massivement mise en place au cours des premiers mois.

L'UPAM a contribué modestement à ce mouvement : depuis quelques temps déjà, nous étions en contact avec une ONG birmane avec qui nous envisageons d'élaborer un projet. Les circonstances ont rendu cette perspective douloureusement actuelle, et nous avons entrepris, peu après le cyclone, une collecte de fonds qui nous a permis d'envoyer en Birmanie la somme de 26'286.- SFr. Cette somme a été répartie à parts à peu près égales entre une aide de première nécessité et une contribution ponctuelle à la reconstruction.

Pendant plusieurs mois, nos partenaires birmans (NOW Community Workgroup) se sont rendus sur place chaque fin de



Photo : NOW Community Work Group, avril 2010

semaine, amenant avec eux des biens de première nécessité, et dressant un état des lieux de la situation dans les différentes parties du delta.

En novembre 2008, trois « projets pilotes » de reconstruction d'écoles ont pu démarrer sous la houlette et grâce à la générosité de notre responsable de projet, Diane Michel. L'inauguration des trois écoles a eu lieu en avril 2009.

Suite à l'excellent déroulement de ce « projet pilote », nous avons décidé de poursuivre sur cette voie, ce qui nous est apparu d'autant plus nécessaire que la quasi-totalité de l'aide internationale s'était retirée du pays. Il en va souvent ainsi au lendemain de catastrophes naturelles : on peut observer une mobilisation massive pendant quelques semaines au terme desquelles les ONGs internationales disparaissent aussi vite qu'elles étaient apparues. Dans une certaine mesure, c'est dans la logique des choses, mais nous avons voulu travailler dans une autre logique, et les chiffres que nous avons récemment obtenus de la part de l'association gouvernemen-



Photo : NOW Community Work Group, avril 2010

mentale MDCDA (Myanmar Deaf Community Development Association) confirmer qu'il y a encore beaucoup à faire : selon cette liste, il restait, en décembre 2009, 231 écoles à reconstruire dans le delta de l'Irrawaddy, dont 44 à Dedaye et 42 à Bogale (i.e. les deux régions où l'UPAM a mené ses projets pilotes).

Nous avons donc entrepris une recherche de fonds auprès des communes genevoises et de quelques donateurs privés. Nous avons ainsi récolté un peu plus de 20'000.- SFr, ce qui

nous permet de reconstruire deux écoles. La commune de Perly-Certoux, en particulier, finance la reconstruction complète d'une école qui sera symboliquement jumelée à celle de la commune genevoise. Nous envisagerons divers moyens de créer ou de maintenir des contacts entre les deux écoles, et la dynamique qui consiste à ajouter à un financement une action de partage et de sensibilisation nous réjouit beaucoup, comme elle semble réjouir la commune de Perly-Certoux.

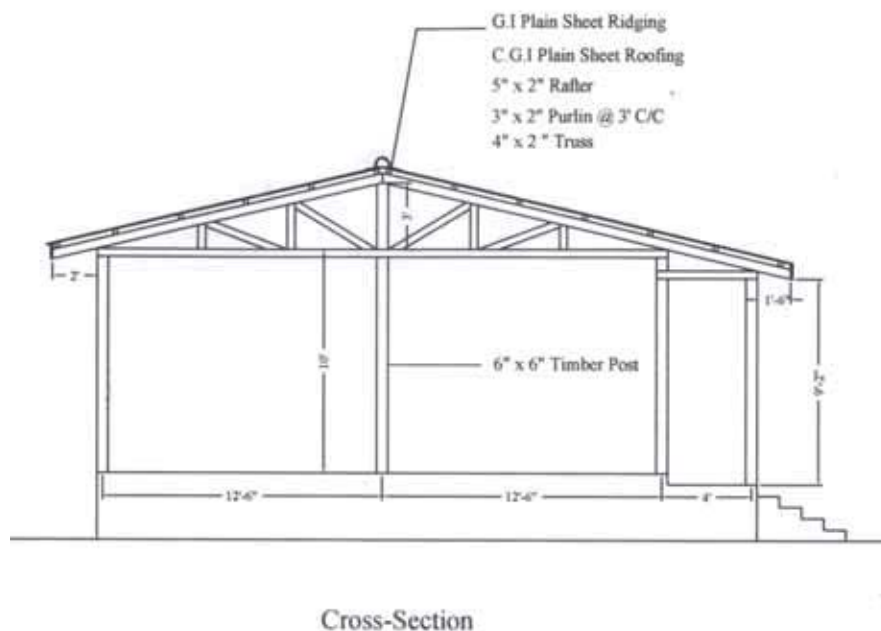
La seconde école sera construite avec les donations des autres communes (à celles qui sont indiquées en entête, il faut ajouter Chêne-Bougeries, dont le versement nous est parvenu en 2010). Les travaux commenceront en mai et s'achèveront dans le courant de l'été 2010.

Nous envisageons, si ces projets sont couronnés de succès, de relancer une recherche de fonds auprès de fondations, pour continuer sur notre lancée et permettre à d'autres villages d'avoir une école digne de ce nom – ce qui est d'autant plus important que, dans la plupart des villages, l'école est le seul bâtiment construit en dur, et donc le seul abri solide en cas d'intempéries.

Pour conclure, un dernier point mérite d'être posé clairement : le fait de mener un projet en Birmanie n'est pas sans soulever des interrogations ou des inquiétudes dans le milieu des ONGs occidentales. Personne n'ignore que le pays est dirigé par une junte militaire aux principes fort peu reluisants ; mais il est important de préciser que, après avoir essayé de s'approprier les fonds humanitaires dans un premier temps, le gouvernement central s'est rapidement désintéressé de ce qui se passait dans le delta. Les administrations locales, avec lesquelles nous traitons dans le cadre de ce projet, n'ont rien à voir avec le gouvernement militaire et dans le cas de notre triple projet pilote, elles se sont montrées très coopérantes, s'engageant à assurer le salaire des enseignants de la nouvelle école, offrant à chaque fois le terrain à construire, et parfois aussi des matériaux de construction.

Pas un centime de l'argent que nous avons versé en Birmanie n'a été prélevé par une quelconque instance gouvernementale, ni lors de notre versement de première urgence, ni lors des premiers projets de reconstruction d'écoles.

Ch. I.



Coupe latérale d'un plan pour l'école de Lay Gwa Sai

A. LISTE DES MEMBRES ACTIFS DE L'UPAM

Benoît Capt

Julien Chavaz

Salvatore Cristaldi (webmestre)

Véronique Gayte Cristaldi (archiviste)

Christophe Imperiali (président)

Stéphanie Lammar

Akiko Lanza

Nicolas Lanza

Diane Michel

David Neidhart (trésorier)

Giovanni Orlando

Mathilde Reichler

Cédric Waelchli

B. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

I Bilan en SFr.					
1 Actif			2 Passif		
	2009	2008		2009	2008
Liquidités et titres			Passif transitoire		
Compte postal	69'587.15	56'418.00	Effets à payer, membres	216.81	216.81
Compte Deposito	10'530.15	10'470.60			
Actif transitoire			Ressources projets		
Produits à recevoir	50.00	50.00	Projet Mahachkala	22'812.15	25'000.00
			Projet Mongolie	0.00	-12.00
			Projet Birmanie	19'200.62	4'885.62
			Ressources propres		
			Provisions à intégrer aux res- sources	0.00	33.20
			Ressources propres	36'848.17	33'450.12
			Augmentation (diminution) des ressources propres ¹	1'089.55	3'364.85
Total Actif	80'167.30	66'938.60	Total passif	80'167.30	66'938.60

1. Différences entre les produits propres et les charges propres, ainsi que les projets financés sur la base des ressources propres.

II Pertes et profits en SFr.

1 Charges	2009	2008	2 Produits	2009	2008
Projets			Produits propres		
Russie-Mahachkala	74'197.75	0.00	Cotisations des membres actifs	200.00	100.00
Birmanie	5'009.80	21'400.00	Autres cotisations et soutiens	3'325.00	3'695.00
Mongolie	10'000.00	18'012.00			
Charges propres			Ressources projets		
Frais généraux	307.25	219.00	Russie-Mahachkala	74'187.85	0.00
Charges site internet	180.00	180.00	Birmanie	5'009.80	21'400.00
Charges administratives	0.00	31.00	Mongolie	7'988.00	18'012.00
Frais bancaires			Intérêts		
Compte postal	24.00	102.75	Compte postal	58.70	40.95
Visa	0.00	0.00	Deposito	59.55	116.95
Impôt anticipé sur produits financiers					
Impôt	20.55	55.30			
Total des charges	89'739.35	40'000.05	Total Produits	90'828.90	43'364.90

RESULTAT	2009	2008
	SFr. 1'089.55	SFr. 3'364.85

C. STATUTS DE L'UPAM

Article I

L'Union Pour un Avenir Meilleur (ci-dessous «UPAM») est une organisation indépendante, apolitique et non religieuse à but non lucratif, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Article II

Le siège de l'UPAM se situe à Genève.

Article III

Les organes de l'UPAM sont l'Assemblée Générale, le Comité et les vérificateurs des comptes.

Article IV

1. L'UPAM a pour but :

- d'informer et de sensibiliser la population sur des situations précaires dans le monde ;
- d'aider dans la mesure de ses capacités à remédier aux dites situations, en veillant toujours à ce que ses actions s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable et d'une autonomisation des personnes soutenues.

2. L'UPAM travaille surtout à l'amélioration des conditions de l'enfant.

Article V

1. Les ressources de l'UPAM proviennent des récoltes de fonds, de dons éventuels, des dons des membres sympathisants, ainsi que des cotisations de tous ses membres actifs. Elles sont exclusivement et entièrement destinées à soutenir ses actions.
2. L'UPAM n'accorde de prêt ou d'avance que pour des projets ayant déjà trouvé un financement assuré. A défaut, une décision de l'Assemblée Générale est exigée.
3. L'Assemblée Générale décide du montant des cotisations qui doivent être versées au plus tard le 30 novembre de chaque année.

Article VI

1. L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'UPAM. Elle possède tous les droits et les devoirs conformes aux buts de l'organisation et contrôle son bon fonctionnement.
2. Elle est composée des membres actifs, qui disposent du droit de vote. Les membres sympathisants peuvent y assister à titre d'observateurs.
3. L'Assemblée générale est convoquée normalement au moins six fois par an par le Comité.
4. Elle peut être convoquée extraordinairement par le Comité ou à la demande d'un cinquième (1/5) des membres actifs de l'UPAM.
5. Elle élit, chaque année, le Comité ainsi que les vérificateurs des comptes lors de l'Assemblée Générale statutaire.
6. Les décisions se prennent à la majorité absolue de 50% des votants.
7. Aucune décision ne peut être prise sur un objet sans que celui-ci ait été inscrit au préalable à l'ordre du jour.
8. Tout membre actif de l'UPAM est habilité à demander au président à ce qu'un point soit inscrit à l'ordre du jour, au moins dix jours avant l'Assemblée Générale.
9. Le vote par procuration est admis.

Article VII

1. Le Comité forme la direction administrative de l'UPAM. Il est investi des fonctions liées aux affaires courantes.
2. Il est composé de trois membres actifs :
 - a. un président dont les tâches sont les suivantes :
 - rédiger l'ordre du jour compte tenu des propositions des membres actifs,
 - envoyer l'ordre du jour aux membres actifs une semaine au moins avant l'Assemblée Générale,
 - veiller au bon fonctionnement de l'Assemblée Générale,
 - rédiger les procès-verbaux.
 - b. un trésorier
 - c. un archiviste
3. Le Comité est élu chaque année lors de l'Assemblée Générale statutaire, à la majorité de 50% des votants.

Article VIII

1. Les vérificateurs des comptes sont au nombre de deux.
2. Ils sont chargés une fois par an de faire un rapport à l'Assemblée Générale sur la tenue des comptes.
3. Les vérificateurs des comptes sont élus chaque année lors de l'Assemblée Générale statutaire à la majorité absolue de 50% des votants.
4. Les comptes doivent être communiqués aux vérificateurs, chaque année, au plus tard le 15 mars ; l'Assemblée Générale statutaire se tiendra dans la première moitié d'avril.

Article IX

1. Toute personne motivée est habilitée à devenir membre actif de l'UPAM
2. L'Assemblée Générale se réserve le droit de refuser ou d'exclure un membre actif dont le comportement n'est pas compatible avec les buts poursuivis par l'organisation.

Article X

La dissolution de l'UPAM découle d'une décision de l'Assemblée Générale à la majorité qualifiée des deux tiers des membres actifs inscrits. En ce cas, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution d'intérêt public poursuivant un but analogue à celui de l'UPAM. En aucun cas les biens ne pourront retourner aux fondateurs ou aux membres actifs, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Article XI

1. Les membres du Comité sont les signataires des comptes de l'UPAM.
2. Toute personne habilitée par l'Assemblée Générale peut valablement engager l'UPAM.

Article XII

Un des objectifs subsidiaires de l'UPAM est la défense de ses membres actifs.

Article XIII

Toute modification apportée aux présents statuts doit être approuvée par l'Assemblée Générale Statutaire et entre en vigueur avec effet immédiat.

Genève, avril 2006

Bureau de l'UPAM:

29, Ch. du Curé-Desclouds
1226 Thônex

Genève – Suisse

Tél. : (+41) 22 348 49 02

e-mail : info@upam.org

www.upam.org



Responsable d'impression: C. Imperiali
Mise en page : S. Cristaldi

Illustration couverture : Exem
Logo : Herrmann – Dinh – Exem
